

Aurore Chartier

Chien médiateur ou de thérapie

*Le choisir et l'accompagner
tout au long de sa vie*



*A celles et ceux qui m'ont formé, soutenu
et/ou accompagné dans mes projets.*

Aux animaux de mon passé, présent et futur.

Avertissement

Pratiquant moi-même la médiation animale, j'en connais les facettes théoriques et pratiques.

Ethologue de formation, je me suis spécialisée dans le domaine du bien-être animal et des relations homme-animal. Je suis ensuite devenue dogmaster et intervenante en médiation animale.

Michel Hasbrouck m'a appris à reconnaître les grandes lignes du comportement d'un chien en quelques secondes, et à rendre les maîtres rapidement et efficacement prêts pour le travail qui les attend.

Je sais sélectionner avec justesse un chien qui a toutes les qualités requises pour la médiation animale. En quelques regards, j'évalue le chien en face de moi. Dans les grandes lignes. Mais ce que je sais de lui correspond à un moment bien précis, pas à une certitude concernant son futur.

A ce moment, je ne sélectionne pas un chien médiateur.

Je sélectionne un animal possédant toutes les qualités pour le devenir.

Car tout va dépendre ensuite de vous, son maître, et des humains qu'il rencontrera. A vous de l'éduquer pour l'amener là où vous le souhaitez. Vos erreurs mais aussi celles des autres influenceront son comportement, et détermineront, ou bien son avenir en médiation animale, ou bien sa réforme.

En sélectionnant le chien puis en aidant son maître à l'éduquer, je sais mettre en place toutes les conditions du succès.

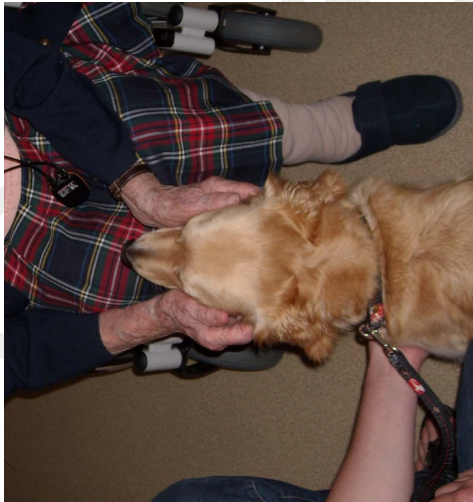
Parfois, le maître veut se lancer seul dans l'aventure. Or, il a besoin d'aide pour sélectionner son chien et bien débiter ou corriger des comportements gênants.

J'ai donc écrit le présent livre, qui lui donnera des bases, des pistes de réflexion et des orientations dans sa démarche.

Malheureusement, s'il lui évitera certaines erreurs, il ne pourra pas lui dire précisément quand il en commet, ni lesquelles...

Comme le répète Michel Hasbrouck « *Le livre le mieux écrit du monde ne pourra jamais vous dire que vous êtes en train de faire une erreur !* »

Introduction



*Moment privilégié entre Elmo
et une résidente de maison de retraite*

1. Problèmes de vocabulaire

La médiation animale, bien que peu connue encore en France, fait l'objet de nombreux débats. Et

bien avant les débats juridiques ou éthiques, nous trouvons des problèmes de vocabulaire. Débutants comme initiés peuvent s'y perdre.

Qu'est-ce donc, cette drôle de bête, la « médiation animale » ?

La médiation animale se nomme également A.A.A. c'est-à-dire Activités Associant l'Animal. Elle englobe des savoir-faire variés.

Elle peut être à but :

- éducatif et pédagogique ;
- récréatif, sous forme d'animations ;
- social, comme la création de lien, l'aide à l'intégration, ou l'aide à la réinsertion ;
- thérapeutique, en présence d'une personne ayant un diplôme de thérapeute ;
- et de recherche : par exemple comprendre l'effet des animaux sur les êtres humains.

Elle concerne des publics variés, du jeune enfant à la personne âgée, en présence ou non d'handicaps.

Dans de nombreux pays, elle se nomme encore « zoothérapie ». En France, il nous a fallu trouver une nouvelle terminologie, la loi limitant l'emploi du suffixe « thérapie » aux seuls professionnels titulaires de ce titre.

Attention donc au vocabulaire employé.

2. Pourquoi « médiation animale » ?

En médiation animale, il y a toujours des objectifs liés aux projets personnels des bénéficiaires. L'animal est un prétexte pour les atteindre. Il est un moyen, qui permet au bénéficiaire qui le souhaite de dépasser certaines difficultés, d'apprendre, d'évoluer, ou simplement de prendre du plaisir.

Le terme se banalise en France, mais pour beaucoup il ne convient pas réellement à l'activité que nous pratiquons. En effet, l'animal n'est pas qu'un « média », il est acteur de ce qu'il engendre, et dans bien des cas « Activités Associant l'Animal » semble plus approprié.

3. Et le chien dans tout cela ?

Le chien assiste depuis longtemps les humains. Il a commencé par les accompagner à la chasse, puis a aidé à la garde, au guidage et à la protection des troupeaux, avant de devenir un compagnon de vie dans la maison.

Il a fait ses preuves. Par sa loyauté, et son intelligence, il est devenu un atout majeur dans l'aide à certaines personnes.

On entend souvent parler d'équithérapie, et même de delphinothérapie, mais il est difficile de faire entrer un cheval ou un dauphin dans une institution. Bien que nous soyons encore confrontés à des réfractaires utilisant des arguments hygiéniques pour

nous repousser, grâce à leur format, les chiens, eux, peuvent facilement y entrer.

Nous trouvons ainsi les chiens guides d'aveugles, d'assistance pour personnes handicapées, d'accompagnement social, d'éveil, pour personnes malentendantes, ou épileptiques.

D'autres fonctions naissent régulièrement, comme les chiens détecteurs de cancers.

En France, depuis quelques années, les chiens visiteurs, les chiens médiateurs et les chiens de zoothérapie, qui entrent dans des institutions médico-sociales ou à domicile, sont de plus en plus nombreux. Ces trois dernières catégories n'utilisent pas forcément des animaux issus des écoles de chiens guides ou d'assistance. Au contraire, il s'agit de plus en plus de chiens de races variées, choisis et éduqués par ou pour les personnes avec lesquelles ils travailleront. Ce qui différencie ces trois types de chiens se trouve, bien entendu, dans les besoins particuliers de l'être humain bénéficiaire, mais, surtout, dans le savoir-faire de l'humain qui les tient en laisse.

Le chien de zoothérapie (et non pas chien thérapeute !) accompagne un conducteur détenant un diplôme de thérapeute et formé à la médiation animale. C'est le zoothérapeute.

Le chien visiteur accompagne quant à lui un maître souvent bénévole qui, sans préjuger de sa

qualification, a suivi une formation pour mettre en contact son chien avec des bénéficiaires qu'il visite pour le plaisir. Le but est principalement à visée récréative.

Le chien médiateur, enfin, correspond à un intervenant professionnel à temps plein ou partiel, ayant suivi une ou plusieurs formations lui donnant des connaissances sur les pathologies des bénéficiaires, comme sur les animaux avec lesquels il travaille.

Ce livre est principalement destiné à ces trois catégories de personnes, mais plus particulièrement aux lecteurs souhaitant pratiquer la médiation animale à temps plein.

I

La sélection

Comment savoir quel chien possède les bonnes caractéristiques

1. Questions de races

Ne cherchez pas dans ce chapitre la race idéale pour faire de la médiation animale. Elle n'existe pas. Nous parlerons plutôt ici d'individus.

Quand vous vous renseignez sur les races, vous tombez toujours sur ces catalogues vous décrivant précisément les caractéristiques comportementales des chiens présentés. Le chien de la race « X » est dynamique, fidèle, obéissant, bon gardien. Attention à ne pas trop vous appuyer sur ces descriptions pour le choix de votre futur partenaire. En effet, même si ces catalogues vous exposent les grandes lignes de la majorité des chiens de la race, il n'en reste pas moins

que nous parlons d'une moyenne. Dans toutes les races, il y a de tout, et le contraire de tout !



Une brochette de chiens médiateurs de races différentes : l'individu prime sur la race à laquelle il appartient.

De gauche à droite : Hélia, Guizmo, Elmo, Câline, Gandhi, Happy

Voici la première question que vous devez vous poser : « *Avec quelle race, quel type, de chien préférerai-je travailler ?* »

Même si toutes les races peuvent en théorie convenir, en pratique, il faudra prendre en compte plusieurs critères :

a) Les chiens catégorisés ne pourront pas intervenir

Les chiens catégorisés appartiennent à des races qui ont été jugées dangereuses par la loi. Ils sont classés en deux catégories :

- première catégorie : les chiens d'attaque. Le but est de les faire disparaître du territoire français ;
- deuxième catégorie : les chiens de garde et de défense. Le but est de maîtriser leur détention et leur commerce.

Ces chiens font l'objet de règles strictes, que je vous invite à consulter, et qui, si elles ne sont pas respectées, peuvent entraîner des sanctions allant de l'amende à l'euthanasie du chien.

Dans l'absolu, rien n'empêche un chien catégorisé de pratiquer la médiation animale. Ces chiens, victime d'un délit de sale gueule, sont pourtant tout aussi capables que les autres de travailler. Mais il est difficile d'imaginer un chien de médiation animale travaillant muselé, comme la loi l'impose.

Pour le confort du chien, et considérant à l'entrave à la relation que constitue la muselière, mieux vaut ne pas s'orienter vers ce genre de chien. Sans parler du fait que les institutions et les bénéficiaires risquent d'être frileux à un projet ayant comme base un chien légalement classé dangereux.

b) Les chiens appartenant à des races ayant tendance à baver sont déconseillés

Nous sommes nombreux à croiser des familles réticentes à la présence des chiens dans les institutions. Malheureusement, la présence d'un animal est encore aujourd'hui considérée comme une entorse à l'hygiène. Pour faire accepter plus facilement la présence de nos compagnons dans les établissements médico-sociaux, mieux vaut éviter les critères qui répugnent aux non-initiés, comme la salive dégoulinante de nos chers et tendres.

c) Vos préférences et votre mode de vie doivent être pris en compte

Votre chien doit vous plaire physiquement, et son comportement être adapté à vos habitudes.

Je l'ai dit plus haut, dans toutes les races, il y a de tout. Mais attention tout de même à ne pas trop dénaturer votre futur compagnon. La domestication du chien a abouti à de nombreuses races spécialisées : la chasse, la garde, le troupeau, la compagnie. Toutes peuvent convenir en médiation animale, mais il faut bien garder ceci à l'esprit : un chien médiateur est avant tout un compagnon de famille. Certaines races sont généralement plus actives que d'autres. Si vous avez un mode de vie sédentaire, il vous faudra donc trouver un chien calme, sous peine de voir votre compagnon bien malheureux pendant ses weekends de repos.

Pour ce qui est du physique, tous les goûts sont dans la nature. Certains tiendront à avoir un chien de race, inscrit au L.O.F. (Livre des origines françaises) ou non. D'autres s'orienteront plus facilement vers des chiens issus de croisements. Là encore, pure race, bâtard ou corniaud, tous peuvent convenir.

d) La taille du chien avec lequel vous souhaitez travailler a son importance également

Si vous souhaitez faire tracter une charrette ou un fauteuil roulant à votre chien, inutile de vous dire qu'un chihuahua ne conviendra pas. Cette image est un peu exagérée, mais il faut bien réfléchir aux activités que

vous souhaitez mettre en place et avec quel public.

Un public un peu brutal peut être déconseillé pour des chiens nains.

Au contraire, un public aimant accueillir un chien sur les genoux ou dans un lit aura plutôt besoin d'un chien de petite taille.

e) Attention aux races à la mode chez lesquelles la sélection caractérielle est négligée

Une fois la race identifiée, renseignez-vous sur sa notoriété. Certaines races très à la mode ont tendance à voir exploser le nombre de chiots produits. Il faut alors porter une attention particulière à la génétique des chiens de la lignée (attention aux tares héréditaires, à la consanguinité...), et aux comportements des membres de cette lignée.

Au contraire, attention également aux races rares. Comme il y a peu d'individus, la tentation est forte pour les éleveurs de faire se reproduire entre eux les membres d'une même lignée, ce qui risque de concentrer le niveau des tares héréditaires. Heureusement, les éleveurs de ces chiens sont bien souvent des passionnés qui vont chercher de nouveaux reproducteurs dans d'autres lignées.

2. Question d'âge : adulte ou chiot ?

La seconde question que vous devez vous poser concerne l'âge de votre futur partenaire.